Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 017-200041689-20240610-BC2024_032-DE

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Bureau communautaire du 10 juin 2024

Objet : Centre aquatique Atlantys - Travaux d'amélioration énergétique et rénovation structurelle - Demande de subvention

Numéro de délibération : BC2024_032

L'an deux mille vingt quatre, le dix juin, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 4 juin 2024, s'est réuni en séance plénière à Salle Municipale de Mazeray sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Philippe HARMEGNIES, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Dominique GUILLON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Julien GOURRAUD

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents :
Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Valérie BOUILLAGUET, Henri AUGER, Alain VILLENEUVE, Wilfrid HAIRIE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Laurent BOUILLE

Secrétaire de séance :
Annie PEROCHON

Assistaient à la séance :
ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
SERRA Johanna
GROLEAU Karine
HOUET Patricia

Nombres de membres :
En exercice : 29
Quorum : 15
Présents : 20
Votants : 20
Pouvoirs : 0

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 017-200041689-20240610-BC2024_032-DE

Centre aquatique Atlantys - Travaux d'amélioration énergétique et rénovation structurelle - Demande de subvention

Vu la délibération n°CC2020_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu la délibération n° BC2024_025 du bureau communautaire en date du 13 mai 2024 autorisant le plan de financement et de travaux présenté,

Considérant que le plan de financement a été affiné avec le devis pour le changement d'éclairages classique au profit de LED, il est proposé de retirer la délibération n° BC2024_025 du bureau communautaire en date du 13 mai 2024 et de la remplacer par celle-ci, afin d'ajuster le plan de financement

Vals de Saintonge Communauté possède 7 équipements aquatiques, dont un couvert : le centre aquatique Atlantys à Saint-Jean d'Angély, qui a été ouvert en 1999. Des travaux de rénovation de cet équipement sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et améliorer sa performance énergétique.

Compte tenu du contexte actuel, le manque d'énergie accentué en période hivernale et la pénurie de la ressource en eau, Vals de Saintonge Communauté souhaite engager une politique de sobriété énergétique et de l'utilisation de la ressource en eau.

Les premières actions envisagées portent sur le centre aquatique Atlantys à Saint-Jean d'Angély qui est l'un des équipements les plus consommateurs en fluides et sur lequel les retours sur investissement sont significatifs. Les consommations annuelles en gaz s'élèvent à 111 000 kWh, en électricité à 938 000 kWh en moyenne. Cet équipement couvert fonctionne quasiment toute l'année (ouvert 48 semaines sur 52 semaines par an). Un audit énergétique a été réalisé en 2023, les travaux d'économies d'énergie envisagés font suite à celui-ci.

Objectifs généraux :

- améliorer et sécuriser l'accueil du public,
- réhabiliter les ouvertures vétustes du bâtiment,
- réduire les consommations énergétiques (gaz, électricité) et d'eau, par an :
  - baisser de 10 % à 12 % la consommation électrique totale du site
  - diminuer la consommation d'eau de – 2 400 m^3 sur la consommation totale

Les travaux programmés sont :

- réparations de menuiseries : les menuiseries (les portes du local chlore) sont vétustes et doivent être remplacées
- remplacement de l'éclairage classique par des LED
- remplacement des 6 pompes de filtration des bassins

Les pompes de filtration représentent un poste de consommation énergétique important. Le remplacement des 6 pompes de filtration permettrait de diminuer la consommation électrique totale du site de 10 % à 12 % et de réaliser une économie estimée de 25 000 € à 30 000 € par an (estimation sur la base des tarifs 2023).

- fourniture et pose de 2 stations de relevage pour récupération des eaux analysées des bassins

L'eau chauffée des bassins est analysée en continu pour assurer la sécurité sanitaire des usagers puis envoyée à l'égout. Cela engendre une perte estimée à 7 m^3 d'eau par jour, soit 2 352 m^3 par an et les consommations de gaz nécessaires pour chauffer l'eau. La fourniture et la pose de 2 stations de relevage pour récupérer les eaux des analyseurs permettent de réinjecter l'eau dans le circuit et de chauffer à nouveau le volume (déjà chauffé) envoyé à l'égout. La consommation d'eau évitée est estimée à 2 400 m^3, représentant une économie d'environ 5 712 € par an.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 017-200041689-20240610-BC2024_032-DE

- réparation de l'escalier de secours

L'escalier extérieur pour la sécurité incendie est dégradé. Il est proposé de remplacer l'ensemble (structure et revêtement) afin d'assurer la sécurité des usagers.

Le département de la Charente-Maritime via le fonds sport et le plan départemental des Vals de Saintonge peut soutenir la réalisation de ces travaux.

Considérant également la proposition de changement d'éclairages classique au profit de LED dont le montant n'était pas connu lors de la délibération n° BC2024_025 du 13 mai 2024.

Le plan de financement prévisionnel HT du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes		
		Subventions	**Total subvention**	**Autofinancement**
Réparation menuiseries	3,152.00 €	Département fonds sport 15 % + Plan départemental 10 %	788.00 €	2,364.00 €
Remplacement des 6 pompes de filtration	51,687.00 €		12,921.75 €	38,765.25 €
Fourniture et pose de 2 stations de relevage	5,272.40 €		1,318.10 €	3,954.30 €
Réparation escalier de secours	28,687.63 €		7,171.91 €	21,515.72 €
Remplacement éclairage classique vers LED	11,872.50 €		2,968.13 €	8,904.38 €
		Total HT	**25,167.88 €**	**75,503.65 €**
Total HT	**100,671.53 €**	**Total**	**100,671.53 €**	

Les crédits sont inscrits au budget 2024.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire, après avis favorable de la commission cadre de vie réunie en séance du 29 avril 2024 :

- d'approuver la réalisation des travaux présentés,
- d'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel présenté,
- d'autoriser monsieur le président à effectuer la demande de subvention auprès du département de la Charente-Maritime,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 04/07/2024
ID : 017-200041689-20240610-BC2024_032-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,

Le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Jean-Claude GODINEAU
Date de signature : 26/06/2024
Qualité : Président

Jean-Claude GODINEAU

La 1ère Vice-Présidente pour le Président de Vals de Saintonge Communauté,

Signé électroniquement par : Annie PEROCHON
Date de signature : 04/07/2024
Qualité : 1ere Vice-Présidente

Annie PÉROCHON